

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commission « finances »

Séance du 14 juin 2010
Séance du 31 mai 2010

3g Budget principal - aide départementale pour la fréquentation par les scolaires et les sportifs

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM. MONTES, LEGRAND, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, MM. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, BARBETTE, M MACHU, Mmes FÉVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CARLIER

Mme BASMAISON

Mme M'BAYE-DIAO

M SEGUIN

Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : M. VILLEMMAIN

Pouvoir à : M. MONTES

Pouvoir à : M. BOUHLAMANE

Pouvoir à : Mme MAUPIN

Pouvoir à : M. TAHI

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS

M. NACHITE

Mme RIFFAULT

M. VARLET

M. CHEURFA

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal

39

- Nombre de conseillers en exercice

39

- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

34

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Comme l'an dernier, le Conseil Général a décidé d'accorder aux collectivités locales gestionnaires d'installations nautiques, une allocation départementale au titre de la fréquentation des piscines par les scolaires et par les clubs sportifs regroupant au moins 50 nageurs licenciés, afin d'alléger les charges qui résultent de l'exploitation des piscines couvertes.

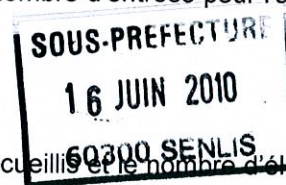
Un état a donc été établi faisant apparaître par mois le nombre d'heures d'utilisation et le nombre d'entrées pour l'année scolaire 2009 -2010.

◆ pour les scolaires : 592 heures et 13 579 entrées

◆ pour les clubs : 480 heures et 6 336 entrées

Le cahier d'entrée mentionnant par journée d'utilisation et par heure, les établissements accueillis et le nombre d'élèves, avec récapitulatif numérique par mois au terme de l'année sera conservé.

Il est demandé au conseil municipal de solliciter de Monsieur le président du conseil général l'aide départementale au titre de l'année 2009/2010 pour la fréquentation de la piscine par les scolaires et les clubs sportifs,



maintenant !

Vous êtes appelés à voter.

- Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29

Vu l'avis de la commission « Finances » en date du 31 mai 2010,

Entendu le rapport de présentation,

- Vote ordinaire:

Votants : 34 Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0

- Décide à l'unanimité :

Article unique : de solliciter l'aide départementale pour la fréquentation de la piscine année 2009-2010, pour la période du 1^{er} septembre 2009 au 30 avril 2010.

- ◆ pour les scolaires : 592 heures et 13 579 entrées
- ◆ pour les clubs : 480 heures et 6 336 entrées

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **16 JUIN 2010**

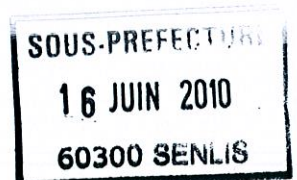
Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 16.06.10 Signature Le Maire,

Maire de Creil,
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE